

## Moyens d'expression de l'opposition - Question orale de M. ROSSELOT

**M. LE MAIRE :** Il y a une question orale de M. ROSSELOT que je vais vous lire : «Monsieur le Maire, toutes les collectivités locales réservent à leur opposition des moyens d'expression écrits et dans la plupart des cas de la publi-diffusion. A cet égard, quels moyens d'expression la Ville de Besançon souhaite-t-elle accorder aux groupes politiques et en particulier l'intergroupe de l'opposition ?». Vous voulez dire un mot peut-être Monsieur ROSSELOT ?

**M. Jean ROSSELOT :** Oui. Cette question m'a été inspirée par le fait que nous avons constaté que dans l'organe de diffusion de la Ville, BVV, personne ne nous demande rien, nous n'avons pas notre place. J'estimais dans ma conception un peu simpliste des choses que dès le premier BVV suivant l'élection, nous devons, l'opposition, je vous ai déjà dit que c'est ça qui fait respirer la démocratie, avoir un petit volume qui nous permette de faire entendre notre voix. J'ai le plus grand mal à obtenir qu'on m'explique pourquoi l'opposition n'a pas immédiatement après son élection eu le volume que toute collectivité structurée dans son fonctionnement doit réserver à son opposition, c'est quelque chose de fabuleux ! C'est un premier point.

Un deuxième point consiste à demander effectivement s'il n'est pas possible comme cela se fait dans d'autres collectivités que la structure de diffusion soit réservée à l'opposition pour une «feuille de chou» annuelle.

**M. LE MAIRE :** Je ne sais pas ce que vous appelez une «feuille de chou».

**M. Jean ROSSELOT :** Une feuille légère, ce n'est pas Paris Match !

**M. LE MAIRE :** Vous aurez bien entendu accès à BVV mais nous vous avons indiqué que cela se ferait à la rentrée parce que nous sommes en train de revoir la maquette de BVV. D'ici là, il continue de sortir, c'est vrai avec le Maire en photo mais il va falloir vous y faire. Très sérieusement Monsieur ROSSELOT, je pense qu'il faut qu'effectivement, pour que respire et vive la démocratie comme vous le dites, l'opposition puisse s'exprimer. Vous le pourrez donc dès le mois de septembre dans le quart de page dont vous disposerez chaque mois. Vous vous organiserez entre vous au niveau de vos groupes.

Comme je suis d'un naturel assez curieux, j'ai fait une petite enquête pour savoir ce qui se faisait ailleurs, ce qui est toujours intéressant, parce qu'il faut toujours éclairer sa réflexion et cela donne un élément d'appréciation. A Orléans jusqu'aux dernières élections municipales, l'opposition municipale disposait d'une page de tribune libre, elle a été supprimée, ce n'est pas un bon exemple. A Mulhouse, c'est 1/3 de page, à Rouen avant les élections, dans le journal municipal qui est hebdomadaire, toutes les 4 semaines une page tribune permettait aux groupes de s'exprimer, la nouvelle majorité, vos amis donc ont décidé de modifier cela. A Dijon, c'était très simple avec M. POUJADE, les groupes d'opposition n'avaient pas droit de cité dans le journal municipal ; le nouveau maire, M. REBSAMEN réfléchit à une future maquette du journal pour permettre à l'opposition de s'exprimer. Dans la revue du département du Doubs, vous savez que l'opposition ne s'exprime absolument pas. Quant à la Région de Franche-Comté, il n'y a pas de publication donc le problème ne se pose pas. Par contre, elle finance Topo Hebdo qui est le journal du CRIJ où le Président de la Région, et c'est normal, s'exprime très souvent et là je n'ai pas remarqué que l'opposition avait une tribune pour s'exprimer. Cela dit, j'ai bien conscience qu'on n'est pas obligé de regarder ce qui se fait ailleurs, puisque vous avez même cité Belfort, PROUST, etc. On ne va pas polémiquer là-dessus. Je pense qu'il est normal que l'opposition puisse s'exprimer, donc je prends l'engagement qu'à la rentrée, vous pourrez le faire chaque mois dans BVV.

Quant à ce que vous appelez «feuille de chou», j'appellerai cela plutôt une feuille d'informations, j'ai déjà dit qu'il n'est pas dans la tradition de Besançon qu'une édition de ce type soit prise en charge par la collectivité. Et entre nous soit dit, vous avez largement les moyens et la capacité de le faire, d'ailleurs vous ne vous en privez pas. Quelquefois vous le faites même par la presse locale, c'était très bien joué là d'ailleurs !

**M. Pascal BONNET** : Je voudrais quand même m'étonner, même si ça peut paraître « pinailler », que l'on arrive à régresser à ce point. On avait 1/3 de page lors du mandat précédent, on est à 1/4 alors qu'on a plus d'élus, c'est curieux.

**M. LE MAIRE** : Je crois qu'il y a quelque chose qui a dû vous échapper, c'est qu'il y a plus de groupes politiques dans ce Conseil Municipal et donc il faut que chacun puisse s'exprimer.

**M. Pascal BONNET** : C'est l'expression de la majorité plurielle qui diminue l'opposition.

**M. LE MAIRE** : En quelque sorte oui, il faut bien que chacun puisse s'exprimer.

**M. Pascal BONNET** : C'est ce qu'on vous demande !

**M. LE MAIRE** : Vous le faites largement au niveau du Conseil Municipal et vous avez bien raison Monsieur BONNET.

**M. Bernard LAMBERT** : Monsieur le Maire, ce n'est pas une question orale, c'est juste un point d'actualité que je voulais relever. La presse locale a montré ce matin et hier la disparition de deux commerces locaux Cètre et la Maison du Caoutchouc que dirige M. ROSET. Nous avons pris je crois une délibération à la dernière séance pour rester solidaire du personnel des établissements LU, groupe DANONE, peut-être pourrait-on prendre l'initiative et je vous laisse Monsieur le Maire toute latitude pour trouver une marque de soutien à la fois aux chefs d'entreprise mais aussi au personnel de ces deux établissements.

**M. LE MAIRE** : Je vais être obligé de faire un rappel au règlement qui ne vous autorise pas à poser ce type de question. Mais je vous dirais quand même que nous sommes depuis quelque temps très soucieux quant au devenir de l'établissement que gère Jean-Pierre ROSET que chacun connaît bien à Besançon, tellement soucieux que lorsque le Ministre du Commerce et de l'Artisanat, François PATRIAT est venu à Besançon, avec Paulette GUINCHARD-KUNSTLER nous avons rencontré Jean-Pierre ROSET et je peux vous dire que ma collègue Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, d'ailleurs M. ROSET vous le dira, est intervenue afin que nous puissions, je ne sais pas de quelle façon car c'est elle qui a suivi ce dossier, venir le soutenir.

Vous avez également parlé de la librairie Cètre. La Ville de Besançon ne peut pas rentrer dans ce cercle-là. Il y a une vie économique dans cette ville, des entreprises qui se créent, d'autres qui disparaissent, ce n'est pas à nous de juger et je suis d'ailleurs surpris qu'un éminent libéral comme vous puisse faire ce type de remarque. Cela dit, vous savez que nous ferons, comme nous l'avons déjà fait, le maximum pour soutenir nos entreprises locales et nos commerces locaux.

**M. Bernard LAMBERT** : Nous sommes des humanistes.

**M. LE MAIRE** : M. ROSET sait très bien combien nous le soutenons. Je l'ai rencontré à plusieurs reprises et Paulette GUINCHARD-KUNSTLER aussi ; au-delà des discours et de la lettre d'intention qui, soyons clairs, ne va pas forcément très loin, je crois qu'elle a mis en place un dispositif pour l'aider. Mme la Secrétaire d'Etat vous expliquera ce qu'elle a fait pour M. ROSET ou M. ROSET vous l'expliquera certainement lui-même si vous lui posez la question.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous avez parlé de refaire la maquette du BVV alors j'ai une petite suggestion. J'ai toujours déploré qu'on ne reproduise pas dans le BVV comme cela se fait dans d'autres villes, les débats du Conseil Municipal. Je ne dis pas dans leur ensemble mais sur les grands projets qui concernent la ville, au moins rapporter les personnes qui étaient pour les projets, celles qui étaient contre et puis avoir au moins une ou deux feuilles d'informations sur ces débats qui ont lieu tous les mois et qui finalement intéresseraient quand même les Bisontins au lieu d'avoir les recettes de cuisine ou l'horoscope que je ne veux pas déplorer mais je ne suis pas sûre que ce soit le rôle d'un journal d'informations municipales.

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, votre remarque est judicieuse et nous nous la sommes posée. Il faut savoir que cela existait par le passé à Besançon, le journaliste de BVV relatait ce Conseil Municipal mais c'était sujet à contestations et cela ne satisfaisait pas toujours les membres de l'opposition qui trouvaient qu'on ne parlait pas suffisamment d'elle, qu'elle était méprisée, etc. Première remarque.

Deuxième remarque, la salle du Conseil Municipal est largement ouverte à la population bisontine.

**Mme Françoise BRANGET :** Oui, mais on a combien de places disponibles ?

**M. LE MAIRE :** Je ne sais pas combien il y en a mais de toute façon il y a des places de libres et si je retire les habituels que je connais bien et qui sont ici, je ne suis pas sûr qu'il y ait plus d'une quinzaine de personnes qui soient là ce soir et je le déplore.

Il existe par ailleurs un journal officiel des débats du Conseil Municipal qui retrace par le menu et dans tous les détails l'organisation et les débats de la séance et qui est à la disposition des Bisontins.

**Mme Françoise BRANGET :** Je suis d'accord mais ce serait une vulgarisation parce qu'il y a 65 000 BVV qui sont distribués.

**M. LE MAIRE :** Concernant les grands dossiers de ce Conseil Municipal, je vous dirai aussi que chaque mois dans BVV il y a ce qu'on appelle le dossier du mois dans lequel on peut s'exprimer.

**M. Marcel POCHARD :** Monsieur le Maire, on est sur un beau sujet quand même qui est celui de la place donnée à l'opposition et plus généralement du débat public. Je ne veux pas revenir effectivement à la faible place que vous nous donnez dans le journal municipal où on dit toujours que cette place donnée dans les journaux municipaux n'est pas nécessairement la meilleure méthode d'expression des oppositions, soit mais quand même 1/4 de page ce n'est pas beaucoup. Ce que je voudrais vous dire, c'est que moi ce que je pense, ce sur quoi on doit réfléchir et c'est vrai pour tout le monde, c'est sur la place du débat public parce que ce dont les citoyens se plaignent par contre beaucoup, c'est que sur les grands sujets il n'y ait pas toujours un vrai débat public. Au niveau national, on a créé une commission nationale du débat public sur les grands sujets, ça c'est vraiment intéressant. Dans notre programme électoral de ce qui est devenu l'opposition nous avons proposé aussi qu'à Besançon sur un certain nombre de grands sujets, la Municipalité prenne l'initiative à un moment ou à un autre d'organiser un vrai débat public. Ce que je souhaiterais c'est qu'on puisse y réfléchir et que l'opposition ait dans ce cadre-là toute sa place, je pense notamment à l'implantation du Conservatoire de Musique, il va y avoir un certain nombre de choix, il y aura un débat.

Sur le TGV, là nous attendons avec un immense plaisir les propositions et le débat qui viendra devant nous et devant les Bisontins mais sans cette espèce d'illusion de débat, j'aimerais qu'il y ait vraiment une réflexion au Conseil Municipal sur l'organisation des débats publics sur les grands sujets.

**M. Pascal BONNET :** Monsieur le Maire, vous faites référence à la page centrale qui permet de présenter un service ou un dossier et c'est encore plus l'occasion d'accentuer le déséquilibre puisqu'en général on a l'intervention de l'Adjoint concerné dans cette page centrale, donc on y voit un déséquilibre encore plus net au détriment de l'opposition. D'autre part 1/4 ou 1/3 de page, tout le monde sera d'accord pour dire que les pages purement politiciennes sont très peu lues par les Bisontins, donc pourquoi ne pourrait-on pas imaginer dans cette logique de débat, de voir plutôt en page centrale l'opposition répondre sur des projets concrets pour voir que l'opposition participe aussi aux débats démocratiques et à la vie de la ville et qu'on n'en est pas simplement à des débats entre partis dans une page plus politicienne.

**M. LE MAIRE :** Je vous répondrai Monsieur BONNET que rien ne vous empêche dans votre tiers ou quart de page de répondre sur le dossier du mois ; nous pouvons vous donner le dossier à l'avance et vous pouvez le faire et je pense que cela peut être effectivement intéressant. Par rapport aux propos de M. POCHARD, je ne peux être que d'accord avec lui encore une fois, décidément on va se demander s'il n'y a pas un axe POCHARD/FOUSSERET mais non pas encore ! Je crois qu'il a raison et dans votre

programme vous l'avez dit, mais nous aussi dans notre programme nous l'avons dit, avec nos amis Verts, nous voulons amplifier le débat, la consultation, le dialogue avec les quartiers, c'est entre autres la tâche de Françoise PRESSE au niveau de l'ensemble des quartiers de cette ville. Nous voulons faire une conférence sur la ville tous les deux ans pour effectivement rencontrer les Bisontines, les Bisontins, pour leur parler de notre projet et nous allons, je vous l'annonce, bientôt retourner dans les quartiers comme je l'ai fait pendant une douzaine d'années entre 1983 et 1995, pour rencontrer, avec les membres du Conseil Municipal dont bien entendu les Adjointes l'ensemble des habitants des quartiers. Sur les grands sujets, il faut que nous puissions organiser des débats sur le Conservatoire pourquoi pas, sur le TGV nous le ferons. C'est aussi dans cet esprit que nous avons décidé, vous l'avez vu dans notre programme, que nous mettrions par exemple en place un lieu permanent pour exposer les grands projets d'urbanisme de cette ville. Cela dit, nous avons été mis en place le 25 mars, il y a cinq semaines, donc nous n'avons pas eu le temps de tout faire mais nous irons dans ce sens et sur les grands sujets, ceux qui le méritent, je pense que nous devons aller vers plus de débat public, nous partageons tous ici cet avis, à condition toutefois que ce débat public soit bien préparé et bien éclairé par suffisamment de documents. Il ne faut pas organiser un débat public sur rien et sans informations car on sait bien qu'à ce moment-là ce sont souvent les groupes de pression qui apparaissent comme étant majoritaires. Nous devons, j'en suis bien d'accord, renforcer l'information, le dialogue et la concertation. C'est un engagement que nous avons pris et nous le tiendrons.

**Mme Corinne TISSIER :** Est-ce qu'il ne pourrait pas avoir une réflexion pour savoir quels sont les dossiers importants qui intéresseraient un maximum de gens ?

**M. LE MAIRE :** Je pense que tous ensemble nous pouvons réfléchir. Dans vos délégations respectives, vous pouvez réfléchir et faire des propositions. Cela dit vous savez pour reprendre la formule habituelle, «trop de débat tue le débat», il ne faut pas non plus faire un débat public sur un sujet qui n'en mériterait pas. Il faut en faire sur des grands sujets d'actualité qui mettent en cause l'avenir de notre ville.

**M. Jean ROSSELOT :** On a vraiment besoin de ce que vous dites. On vous croit sur parole mais rappelez-vous le débat public promis sur le PDU, il avait été promis et il n'a pas eu lieu, c'est quelque chose d'extraordinaire. L'AUTAB s'en est indignée par voie de presse, donc le changement doit être radical.

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 14 juin 2001.*